

**Pour des appareils**

**électroniques sans benzène**

**La responsabilité des revendeurs de  
téléphones portables en question**

**Evaluation et classement 2016**

**des revendeurs de téléphones portables**



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

# Table des matières

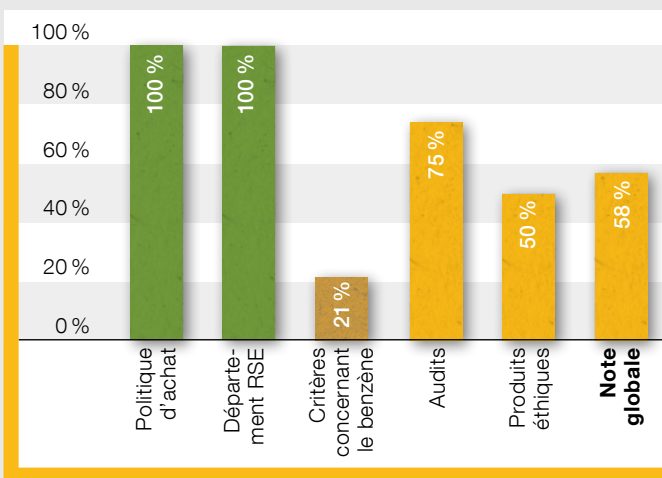
<b>3</b>	<b>Résumé</b>
<b>5</b>	<b>I. Introduction</b>
<b>7</b>	<b>II. Méthodologie</b>
7	2.1 Bases de l'évaluation
7	2.2 Classement
7	2.3 Présentation
7	2.4 Echelle
<b>8</b>	<b>III. Résultats du classement</b>
8	3.1 Profil de l'entreprise
8	3.1.1 Swisscom
9	3.1.2 Sunrise
10	3.1.3 Salt
11	3.1.4 Mobilezone
12	3.2 Classement général
12	3.3 Conclusion
<b>13</b>	<b>IV. Demandes des organisations</b>
13	4.1 Recommandations à tous les revendeurs
14	4.2 Recommandations à l'intention de Swisscom
14	4.3 Recommandations à l'intention de Sunrise
14	4.4 Recommandations à l'intention de Salt
14	4.5 Recommandations à l'intention de Mobilezone
<b>15</b>	<b>Annexes</b>
15	CoopMobile
15	M-Budget Mobile

## Impressum

## Résumé

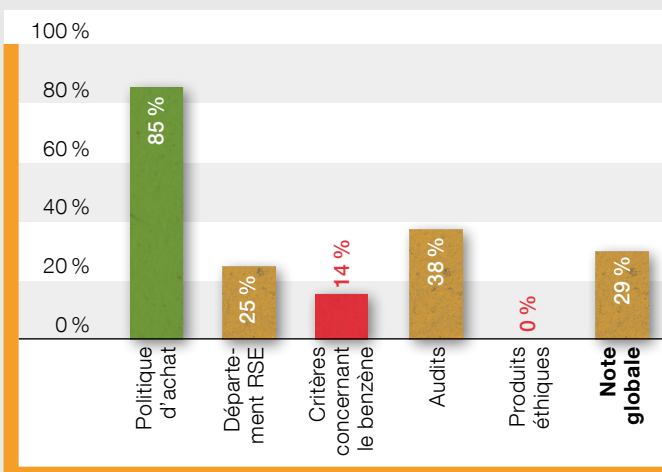
*Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont examiné dans quelle mesure les quatre plus grands revendeurs en Suisse assument leur responsabilité sociale d'entreprise (RSE) lorsqu'ils vendent des téléphones portables. L'enquête évalue leur engagement dans le domaine des droits humains et de la politique d'achat, l'existence d'un département RSE, la mise en place d'audits chez leurs fournisseurs et la présence de produits plus éthiques dans leur assortiment. Elle accorde une attention particulière à la problématique du benzène, en demandant notamment aux entreprises si elles adoptent des mesures pour en bannir l'utilisation dans la production d'appareils électroniques, au sein d'associations de la branche au niveau international, par exemple. Le benzène est hautement cancérigène. Malgré cela, il est fréquemment utilisé par les ouvriers et les ouvrières dans les usines en Chine dans la dernière phase de fabrication de produits électroniques, sans protection adéquate.

Les résultats sont décevants : aucune des firmes évaluées n'obtient la meilleure note (« bon »).



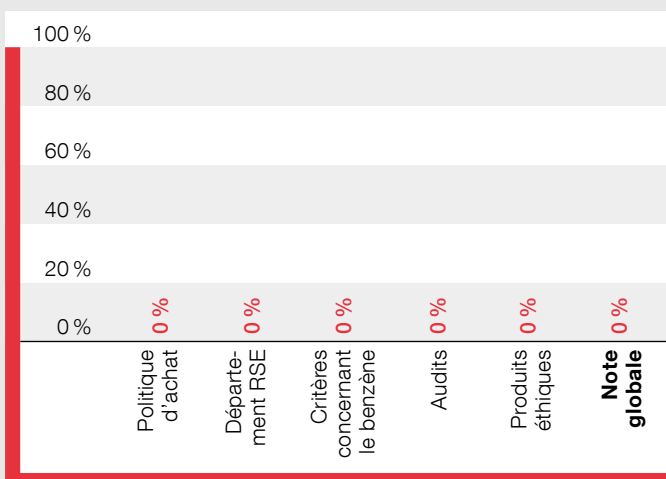
### Swisscom : moyen

Swisscom n'a pas de directives concernant le benzène, mais une politique d'approvisionnement claire (selon la norme SA8000) visant l'amélioration des conditions de travail. Elle a une équipe RSE de sept personnes, adhère aux initiatives de la branche, contrôle ses fournisseurs et propose le Fairphone dans son assortiment.



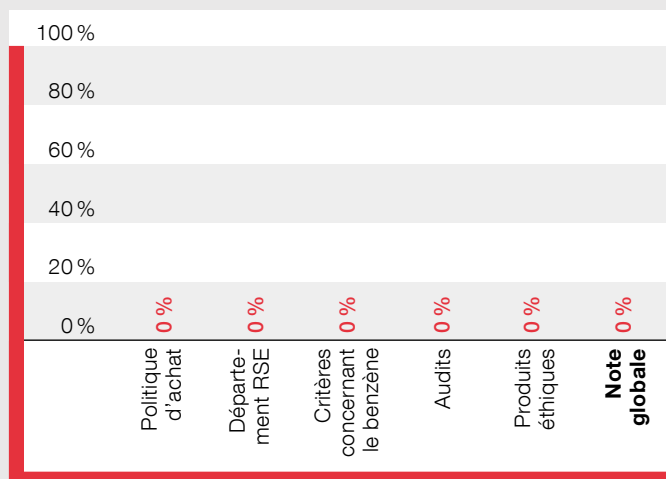
### Sunrise : insatisfaisant

Sunrise applique le code de conduite de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC) – qui prévoit des formations à l'utilisation de produits toxiques. Elle a adopté une politique d'achat fondée sur les conventions de l'OIT. Sunrise ne dispose pas de son propre département RSE. L'entreprise emploie néanmoins un collaborateur affecté spécialement à la question des achats durables.



**Salt : inacceptable**

Salt n'a aucun engagement en matière de responsabilité sociale. Elle a dissous son département RSE, n'a pas de politique d'achat et la question de l'utilisation du benzène ou d'autres produits chimiques n'est pas à l'ordre du jour. Elle décline toute responsabilité quant aux conditions de production des appareils proposés.



**Mobilezone : inacceptable**

Mobilezone affirme que son statut d'entreprise commerciale ne lui permet pas d'influencer les conditions de production. Elle n'a donc pas de politique de RSE systématique.

Les deux plus grands revendeurs qui viennent ensuite sont M-Budget Mobile et CoopMobile : ceux-ci fonctionnent comme revendeurs des offres de Swisscom (M-Budget Mobile), respectivement de Salt (CoopMobile).

# I. Introduction

Le téléphone portable, la tablette, ou encore l'ordinateur portable font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien. Ces appareils nous relient à nos partenaires commerciaux, groupes d'intérêts et amis. Ils nous donnent accès au savoir, nous permettent de créer des réseaux et des liens au-delà des frontières. Dans les pays du Sud, où les infrastructures sont souvent faibles, voire inexistantes, le téléphone portable est fréquemment le seul moyen de communication avec le monde extérieur.

Pourtant, ces objets qui nous facilitent grandement la vie sont souvent produits dans des conditions discutables : travail des enfants, salaires bien inférieurs au minimum vital, horaires interminables et pollution de l'environnement. La santé des ouvriers est mise en danger par l'utilisation de produits toxiques : de nombreux travailleurs meurent des suites d'une leucémie, de cancers ou d'autres maladies. Une des causes majeures de leucémie est le benzène, un produit de nettoyage et un solvant. Le benzène est, en effet, hautement cancérigène. Son usage industriel est interdit depuis des décennies dans la plupart des pays occidentaux. En Suisse, son utilisation est interdite depuis 1975. Malgré cela, le benzène se retrouve dans la dernière phase de fabrication de produits IT destinés aux marchés occidentaux. Des centaines de milliers de jeunes Chinoises et Chinois, travaillant surtout dans la finition d'appareils électroniques, dans l'industrie du jouet ou de la chaussure, sont quotidiennement en contact avec cette substance extrêmement dangereuse à l'odeur douceuse. Pour la plupart, ils ont entre 20 et 25 ans, ont abandonné leurs familles et rejoint les villes dans l'espoir de trouver du travail dans les grandes usines afin de faire vivre leurs familles.

Selon plusieurs études, environ 300'000 travailleurs au niveau mondial souffrent chaque année des conséquences de la manipulation de benzène, des milliers en meurent.<sup>1</sup> Le benzène pénètre dans l'organisme humain par les voies respiratoires ou la peau. Une concentration de benzène de 2 % dans l'atmosphère est déjà mortelle après 5 à 10 minutes. En cas de contact sur une période prolongée, de très faibles quantités peuvent endommager le patrimoine génétique, les organes

internes et la moelle osseuse, entraînant anémies et vertiges, palpitations, pâleur, fatigue et maux de tête. En outre, les atteintes de la moelle osseuse peuvent déclencher une forme aiguë de leucémie. Les ouvriers et les ouvrières ne savent pas que les substances qu'ils manipulent sont dangereuses. Jusqu'au jour où ils tombent malade des suites d'une exposition au benzène. Selon les statistiques officielles, le benzène est responsable en Chine de plus de 60 % des cancers déclarés pour des raisons professionnelles.

## Stop Benzène : les vendeurs de smartphones responsables

Avec leur campagne «High Tech - No Rights?», *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* veulent garantir des conditions de travail décentes dans l'industrie de l'électronique, dans le monde entier et tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Soit des mines du Congo (problématique des matières premières issues de zones en conflit)<sup>2</sup> aux vendeurs de téléphones portables.

Le commerce de produits électroniques est florissant. Le chiffre d'affaires sur le plan mondial est estimé, en moyenne, à plus de 1000 milliards de dollars, et le bénéfice à quelque 290 milliards de dollars. Rien que pour les smartphones, on estime à quelque 400 milliards de dollars le volume des ventes mondiales. Du directeur de la mine qui fournit le minerai pour fabriquer le téléphone portable au revendeur qui le propose dans son magasin, en passant par l'usine qui l'assemble, tous les acteurs économiques portent une responsabilité. Un fait aujourd'hui reconnu par la communauté internationale et inscrit dans les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme<sup>3</sup>, approuvés en 2011. Les entreprises doivent assumer leur responsabilité et leur devoir de diligence. Pour ce faire, et selon ces principes, elles doivent respecter au moins trois points :

- mettre en place une politique générale et engagée au plus haut niveau hiérarchique en faveur des droits humains, qui comporte des dispositions détaillées quant à sa mise en œuvre ;
- adopter une procédure qui permette d'identifier et d'évaluer les violations des droits humains actuelles et potentielles

1 Estimated 300,000 currently suffering from benzene poisoning worldwide. Estimated 100,000 deaths due to benzene poisoning in China. Source: Labor Action China (2014). Toxic Chemicals Killing Chinese Workers: A

critical analysis and case studies of benzene poisoning in China. Accessed under: <http://goodelectronics.org> and [www.who.int/quantifying\\_ehimpacts/global/2carcinogens.pdf](http://www.who.int/quantifying_ehimpacts/global/2carcinogens.pdf)

2 La République démocratique

du Congo est riche en matières premières (cobalt, zinc, tantale). La guerre s'y poursuit pour l'accès à ces richesses. Plus de 5 millions de personnes ont déjà succombé aux violences et autres conflits armés.

Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été chassées de leurs villages et déplacées. La vente des richesses du sous-sol congolais vient alimenter les caisses tant du gouvernement que des groupes rebelles.

dans toutes les filiales des entreprises et dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ;

- garantir l'existence d'un processus de réparation et l'accès des victimes de violations aux mesures qui s'imposent (p. ex. conseils juridiques, fonds de réparation pour l'aide médicale de secours, soutien financier aux membres de la famille).

Pour ce qui concerne l'utilisation de benzène et d'autres substances chimiques toxiques dans la fabrication de téléphones portables, cela signifie concrètement que les entreprises<sup>4</sup> :

- disposent d'un code de conduite ou adoptent une politique de droits humains qui indique expressément qu'aucune substance susceptible de mettre la santé des ouvriers et des ouvrières en danger ne peut être utilisée et qu'aucune solution de rechange tout aussi dangereuse ne peut être introduite. Si des substances dangereuses pour la santé sont malgré tout utilisées, le code de conduite doit prévoir les mesures de protection efficaces qui s'imposent et rendre obligatoire leur application ;
- mettent en place une procédure de diligence en matière de droits humains, qui doit comprendre les points suivants :
  - reconnaître les facteurs de risque ;
  - introduire des mesures visant à réduire les risques : recherche d'alternatives et utilisation de substances non nocives pour la santé, formation et instruction des ouvriers sur les dangers des substances utilisées, mise en place

des mesures de sécurité qui s'imposent (vêtements de protection, masques, ventilation, etc.), contrôles médicaux réguliers des employés ;

- rendre public dans un rapport environnemental annuel les substances utilisées et les mesures prises, notamment quant à l'utilisation, dans les ateliers de production, de benzène et d'autres produits chimiques dangereux pour la santé.
- permettre l'accès des victimes à des mesures de réparation : paiement de traitements médicaux, indemnisation des victimes de leucémie, dont la maladie a été causée par le benzène ou d'autres substances chimiques toxiques.

L'objectif de cette analyse est d'inciter les principaux revendeurs de téléphones portables en Suisse à entamer un processus de prise de conscience de leur responsabilité et de leur devoir de diligence en tant qu'acteur de la chaîne d'approvisionnement. Par la suite, ils devraient faire le choix de vendre uniquement des téléphones portables produits sans benzène. En Suisse, la plus grande partie des téléphones portables est vendue par les trois plus grands opérateurs téléphoniques, soit Swisscom, Sunrise et Salt, ainsi que par le revendeur Mobilezone. Malgré leur importance, M-Budget Mobile et CoopMobile n'ont pas été directement intégrées dans l'évaluation. Les deux entreprises ne vendent des téléphones que par l'intermédiaire d'autres entreprises : par le biais de Swisscom pour M-Budget Mobile et Salt pour CoopMobile.

## Pourquoi s'intéresser aux revendeurs de téléphones portables ?

Tout comme les fabricants, les revendeurs de téléphones portables sont dans l'obligation de veiller à ce que personne ne subisse les conséquences ou ne décède des suites d'une manipulation de benzène ou d'autres substances chimiques. Ils ont également la responsabilité de s'assurer que les normes sociales minimales sont appliquées sur l'ensemble de la chaîne de production et qu'elles sont contrôlées.

Ces dispositions se retrouvent dans différents textes internationaux qui visent à établir des standards, par exemple, les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales<sup>5</sup> ou les diffé-

rentes lignes directrices élaborées ces dernières années sur le devoir de diligence, (telles que les directives sur les matières premières issues de zones de conflit<sup>6</sup>). Les revendeurs (détaillants) y sont explicitement mentionnés. Ce qui signifie que les revendeurs, même s'ils ne fabriquent pas eux-mêmes les téléphones portables qu'ils vendent, doivent, eux aussi, connaître les risques en matière de violations des droits humains auxquels s'exposent leurs fournisseurs (Apple, Samsung, etc.) et agir en conséquence.<sup>7</sup> Ce qui différencie un revendeur d'un fournisseur, ce sont les mesures concrètes que chacun d'entre eux peut prendre. Le revendeur doit poser à son ou ses four-

nisseurs certaines exigences. Les mesures qu'il convient de prendre dépendront du niveau du risque de violation des droits humains et de l'influence des entreprises sur leurs fournisseurs.

Dans ce cas concret, l'utilisation de benzène dans le processus de fabrication a de multiples conséquences. Le benzène est hautement cancérigène, cause des dommages physiologiques irréversibles pouvant entraîner la mort des ouvriers et des ouvrières qui sont entrés en contact avec ce produit. Ce fait, d'une gravité de grande ampleur, est reconnu internationalement. Concrètement, cela signifie que le devoir de diligence doit être prioritaire, tant pour le fabricant que pour le revendeur.

3 <https://business-human-rights.org/en/un-guiding-principles>  
4 [www.icrt.co/images/pdf\\_files/Meeting\\_the\\_Challenge.pdf](http://www.icrt.co/images/pdf_files/Meeting_the_Challenge.pdf)

5 <http://mneguidelines.oecd.org/text>  
6 [www.oecd.org/daf/inv/mne/GuidanceEdition2.pdf](http://www.oecd.org/daf/inv/mne/GuidanceEdition2.pdf)  
7 «Where the enterprise's operations, products or

services are directly linked to the harm that is caused by one of their business partners, the enterprise is still expected to try to do something about it.» Draft

Due Diligence Guidance for Responsible Business Conduct, p. 6–7, 30<sup>th</sup> May 2016 (Guide sur le devoir de diligence pour la conduite d'entreprises responsables)

## II. Méthodologie

La présente évaluation s'intéresse aux plus importants revendeurs de téléphones portables en Suisse (Swisscom, Sunrise, Salt, Mobilezone). Elle analyse le positionnement de l'entreprise en matière de durabilité (Responsabilité sociale de l'entreprise, RSE) ainsi que ses connaissances spécifiques sur le benzène et les procédures qu'il s'agit d'appliquer. Elle prend en compte sa politique d'achat, l'existence d'un département RSE ou non, la politique de RSE du revendeur, son positionnement vis-à-vis du benzène et les mesures qu'elle prend, la mise en place d'audits et enfin l'existence de produits éthiques dans son assortiment.

### 2.1 Bases de l'évaluation

Cette évaluation se base sur les réponses au questionnaire que *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont remis aux entreprises au printemps 2016. Elle se base également sur les informations accessibles au public sur le site internet et dans les rapports de durabilité annuels de chaque entreprise. L'enquête a également donné lieu à des échanges d'informations par téléphone. Sur la base de ces éléments, nous avons évalué le niveau de conscience de l'entreprise vis-à-vis de la problématique du benzène, la manière dont elle perçoit sa responsabilité concernant son utilisation dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie de l'électronique ainsi que, de manière générale, la mesure dans laquelle ces entreprises prennent en considération l'impact de leurs activités.

### 2.2 Classement

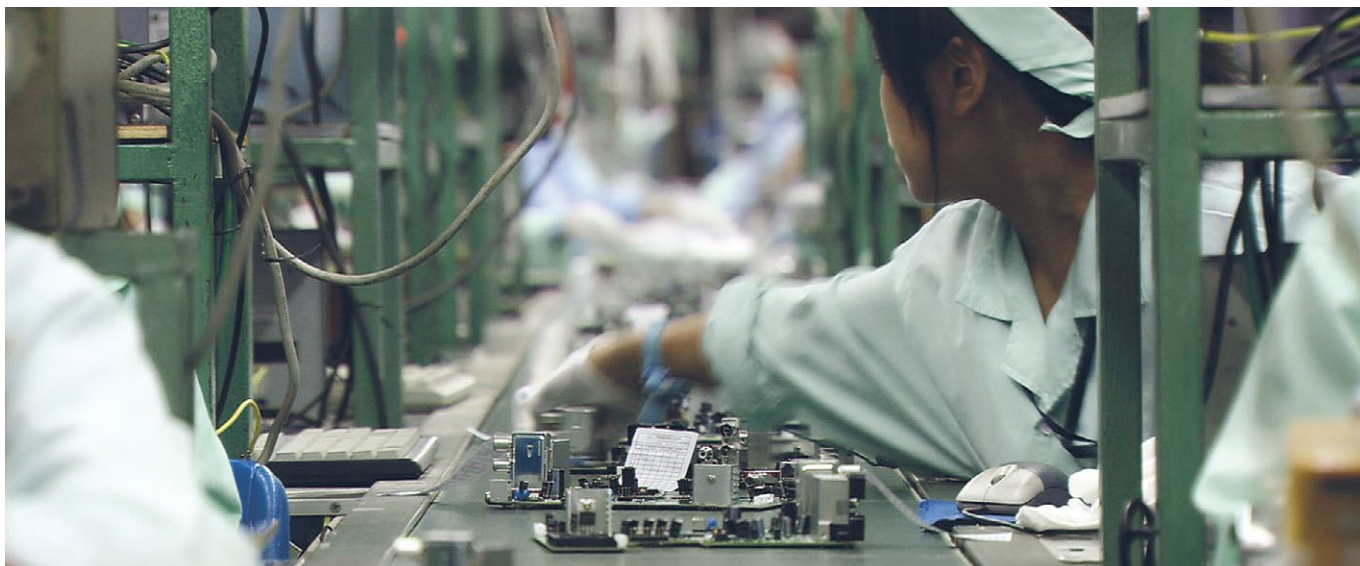
L'évaluation a été réalisée au moyen d'une grille de critères. Chaque entreprise a été évaluée selon 24 critères touchant aux domaines mentionnés ci-contre: la politique d'achat de l'entreprise, l'existence d'un département RSE ou non, sa politique de RSE, son positionnement vis-à-vis du benzène et les mesures qu'elle prend, la mise en place d'audits et enfin l'existence de produits éthiques dans son assortiment. Pour chaque critère, nous avons attribué à l'entreprise de 0 à 2 points. Là où aucune information n'était disponible, aucun point n'a été attribué. Les différents critères ont été pondérés en fonction de leur pertinence: le domaine de la politique d'achat représente 15 % de la note finale, le département RSE 10 %, la politique et les dispositions concernant l'usage du benzène 40 %, les audits 25 % et la présence de produits éthiques dans l'assortiment 10 %.

### 2.3 Présentation

Les valeurs présentées sont calculées en proportion (%) du nombre maximum de points atteignable.

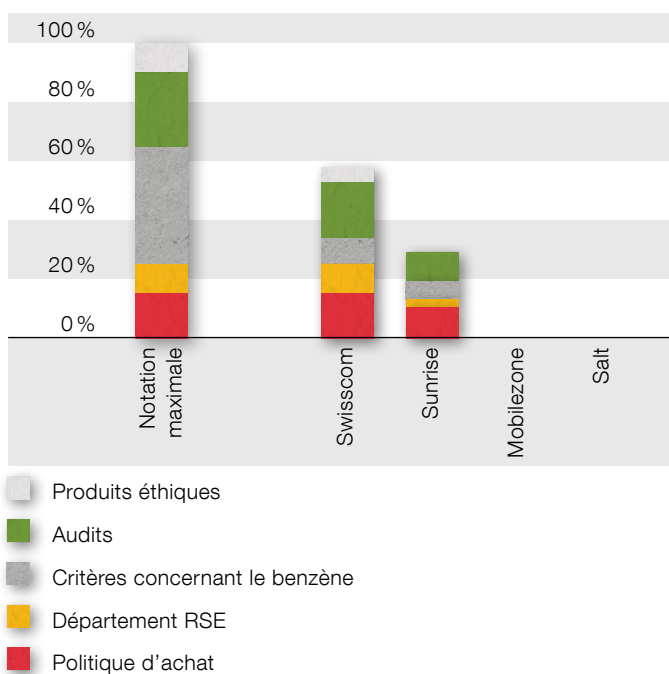
### 2.4 Echelle

80–100 %	■ bon
60–79 %	■ sur le bon chemin
40–59 %	■ moyen
20–39 %	■ insuffisant
00–19 %	■ inacceptable



Arrêt sur image du documentaire «Who Pays the Price? The Human Costs of Electronics»

## III. Résultats du classement



Graphique : résultats du classement pour les quatre entreprises

### 3.1 Profil de l'entreprise

Quelque deux milliards de téléphones portables ont été vendus en 2014 dans le monde, dont plus d'un milliard de smartphones. Swisscom, Sunrise, Salt et Mobilezone vendent la plus grande partie des téléphones portables achetés en Suisse. Au total, ces quatre entreprises ont écoulé près de deux millions de smartphones dans le pays.

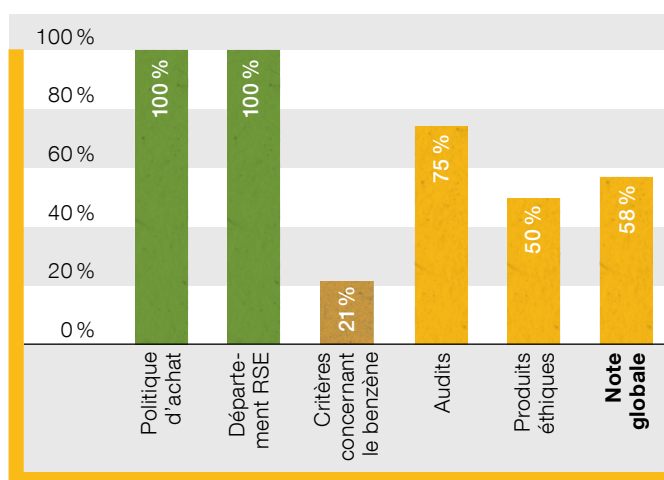
#### 3.1.1 Swisscom

Swisscom SA est la plus importante entreprise de télécommunication en Suisse. Elle a son siège à Ittigen, près de Berne<sup>8</sup>.

<b>Fondation</b>	1997, issue des PPT. Sous la forme actuelle de société anonyme dès 1998
<b>Siège</b>	Ittigen, Berne
<b>Direction</b>	Urs Schaeppi (président de la direction), Hansueli Loosli (président du conseil d'administration)
<b>Collaborateurs</b>	21 637 (2015)
<b>Chiffre d'affaires</b>	11.68 mrd. CHF (2015)

### Evaluation

Swisscom obtient 58 % des points totaux et est ainsi évaluée comme étant « moyen ». Swisscom a rempli le questionnaire envoyé par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*. L'évaluation s'appuie en outre sur les informations accessibles au public sur le site de Swisscom ainsi que sur les rapports d'activité de l'entreprise.



#### Politique d'achat

Swisscom a adopté une politique d'achat durable, que l'entreprise exige de tous les fournisseurs (marques de téléphone). Swisscom obtient le maximum de points sur 20 points.

#### Département RSE

Swisscom dispose d'un département « durabilité et responsabilité sociale » (200 % de poste de travail EPT). Sept personnes constituent l'équipe centrale de RSE. Deux personnes s'occupent exclusivement du caractère durable des achats. Dans ce domaine, Swisscom obtient 4 points (le maximum).

#### Politique vis-à-vis de l'utilisation de benzène et mesures adoptées

Swisscom n'a aucune ligne directrice explicite vis-à-vis de ses fournisseurs concernant l'utilisation de benzène. Ceux-ci ne proposent aucune formation spécifique, ni d'informations particulières à leurs ouvriers et leurs ouvrières concernant l'utilisation de benzène, et cela n'est pas non plus exigé par Swisscom. Swisscom ne demande pas à ses fournisseurs d'exclure le benzène du processus de production et n'exige pas non plus d'alternatives au benzène. Swisscom ne publie aucune liste des

8 L'entreprise de commerce de détail Migros utilise pour sa

propre offre en matière de téléphonie mobile M-Budget

Mobile l'infrastructure de Swisscom (voir annexe).



produits chimiques interdits sur son site Internet. Pour ce qui concerne d'autres produits chimiques dangereux pour la santé, Swisscom s'engage, par le biais d'une extension contractuelle de sa responsabilité sociale d'entreprise (Corporate Responsibility), sur la qualité écologique du produit. En outre, l'entreprise exige de ses fournisseurs qu'ils réalisent sur place des contrôles médicaux réguliers des ouvriers qui, dans leur travail, entrent en contact avec d'autres substances dangereuses pour la santé. Mais le benzène n'est pas pris en compte dans les contrôles. Swisscom obtient ici 3 points sur 14.

### Audits

Swisscom réalise des enquêtes (audits) dans les entreprises de ses fournisseurs, afin de vérifier que ces derniers respectent les normes d'achats durables. Ces enquêtes sont réalisées par des entreprises d'audit externe, par le biais d'une coopération avec la « Joint Audit Cooperation (JAC)<sup>9</sup> et par le biais d'une évaluation interne (Self Assessment) via la plateforme EcoVadis. Les audits comportent des questions sur la santé, la sécurité, les horaires de travail, l'environnement, le travail des enfants et le travail forcé ainsi que sur divers produits dangereux pour la santé. Il n'existe cependant aucune question spécifique sur le benzène. Joint Audit Cooperation est un organe qui ne travaille pas avec des ONG (il n'est donc pas considéré comme adoptant une méthode impliquant des acteurs multiples). C'est pourquoi l'entreprise n'obtient qu'un seul point (les audits réalisés par des ONG comptent pour 2 points). Swisscom obtient 6 points sur 8.

### Produits éthiques et durables

Depuis mai 2016, Swisscom propose le Fairphone 2 dans son assortiment. Une opération qui a été le fruit d'intenses négociations avec Bas van Abel, le PDG de Fairphone. Celui-ci avait été invité par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* à intervenir dans le cadre du symposium « Du sang dans notre téléphone portable ? » que les deux institutions ont organisé en automne 2013 dans le cadre de la campagne « High Tech – No Rights ? ». A cette occasion, il a présenté le premier Fairphone. Swisscom avait également participé activement au symposium. Fairphone 2 fait partie des produits proposés par Swisscom et peut être commandé en ligne par l'intermédiaire de Digitec ; il n'est cependant pas en vente dans les magasins Swisscom. Jusqu'ici, la vente du Fairphone ne représente qu'une petite partie de son chiffre d'affaires. Swisscom n'obtient dans ce domaine qu'1 point sur 2.

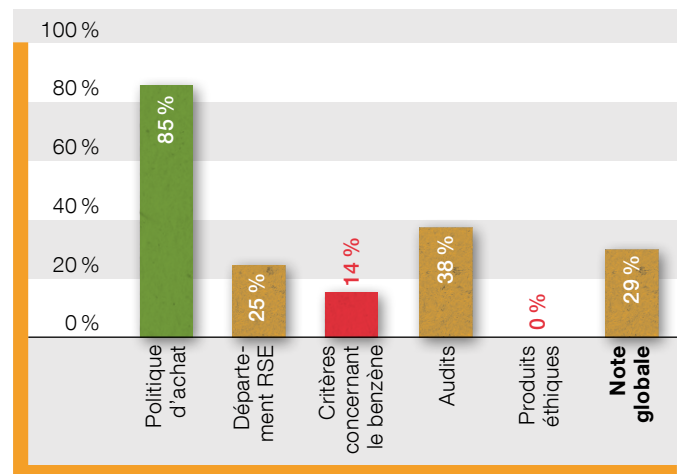
#### 3.1.2 Sunrise

Sunrise est la deuxième plus importante entreprise de télécommunication en Suisse. Elle a son siège à Zurich.

<b>Fondation</b>	2001
<b>Siège</b>	Zurich
<b>Direction</b>	Olaf Swantee (PDG) Peter Kurer (président du CA)
<b>Collaborateurs</b>	1958 (2014)
<b>Chiffre d'affaires</b>	1.98 mrd. CHF (2015)

### Evaluation

Sunrise a rempli le questionnaire envoyé par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*. L'évaluation s'appuie en outre sur les informations accessibles au public sur le site de Sunrise ainsi que les rapports d'activité de l'entreprise. Elle se base également sur un entretien téléphonique. Avec 29 % des points totaux, Sunrise se classe dans la catégorie « insuffisant ».



### Politique d'achat

L'entreprise a adopté, depuis 2014, une politique d'achat à caractère durable. Mais Sunrise ne répond pas à la question de savoir auprès de combien de ses fournisseurs l'entreprise encourage cette même politique d'achat. Quant à une référence claire aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), Sunrise engage ses fournisseurs à respecter le Code de Conduite<sup>10</sup> de l'Alliance citoyenne de l'industrie électronique (Electronic Industry Citizenship Coalition - EICC).<sup>11</sup> Sunrise obtient ainsi 17 points sur 20.

### Département RSE

Sunrise ne dispose pas de son propre département RSE. L'entreprise emploie néanmoins un collaborateur affecté spécialement à la question des achats durables. Aucune indication n'est donnée quant au pourcentage de postes prévu pour cela. Sunrise n'obtient ici qu'1 point sur 4.

9 JAC est un collectif d'entreprises de télécom créé afin de vérifier et évaluer l'application de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans les centres de

production des importantes sociétés multinationales ICT, pour les évaluer et poursuivre son développement. Dans le cadre du réseau Joint Audit Coopera-

tion (JAC), Swisscom a mené depuis 2010, avec dix autres entreprises de télécom plus de 200 audits auprès de fournisseurs dans 22 pays.

<http://jac-initiative.com>  
10 [www.eiccoalition.org/standards/code-of-conduct](http://www.eiccoalition.org/standards/code-of-conduct)

### Politique vis-à-vis de l'utilisation de benzène et mesures adoptées

Sunrise n'a aucune ligne directrice explicite vis-à-vis de ses fournisseurs concernant l'utilisation de benzène. Ceux-ci ne proposent aucune formation spécifique, ni d'informations particulières à leurs ouvriers et leurs ouvrières concernant l'utilisation de benzène, et cela n'est pas non plus exigé par Sunrise. Sunrise ne demande pas à ses fournisseurs d'exclure le benzène du processus de production et n'exige pas non plus d'alternatives au benzène. L'entreprise ne publie aucune liste des produits chimiques interdits sur son site Internet. Pour ce qui concerne d'autres produits chimiques dangereux pour la santé, Sunrise renvoie au code de conduite de la Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC) (chapitre B Santé et sécurité). Ce code de conduite établit que des formations doivent être régulièrement offertes aux employés. Le benzène n'est pas soumis à contrôle. Sunrise n'obtient que 2 points sur 14.

### Audits

Sunrise renvoie au code de conduite de l'EICC qui exige que des audits soient réalisés. Sunrise a indiqué, lors d'un entretien téléphonique, qu'elle réalisait elle-même des audits de manière aléatoire. L'entreprise ne publie pas les résultats. Sunrise se montre prête à discuter à l'interne de la question du benzène et éventuellement à intégrer la question dans le questionnaire sur l'approvisionnement destiné aux fournisseurs. Sunrise obtient 3 points sur 8.

### Produits éthiques et durables

Depuis mai 2016, le Fairphone 2 peut être commandé via Digitec avec un abonnement Sunrise. Mais il ne fait pas partie de l'assortiment de Sunrise. Sunrise obtient ainsi 0 des 2 points possibles.

#### 3.1.3 Salt

Salt est la troisième plus grande entreprise de télécommunication de Suisse. Elle a son siège à Renens)<sup>12</sup>.

<b>Création</b>	Juin 1999
<b>Siège</b>	Renens
<b>Direction</b>	Andreas Schönenberger (PDG)
<b>Collaborateurs</b>	901 (mai 2015)
<b>Chiffre d'affaires</b>	1.28 mrd. CHF (2015)

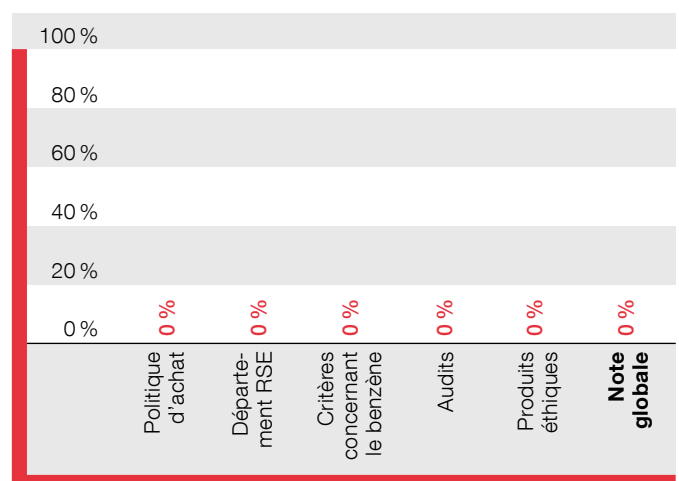
### Histoire du re-lancement de Salt

Orange Communications est, à l'origine, une filiale du groupe de téléphonie mobile Orange, à l'époque britannique. En 1999,

Orange entre également sur le marché helvétique. En 2000, France Télécom rachète Orange, avec l'intention de s'ériger en numéro un sur ce marché. En Suisse, cela n'aurait été possible qu'en fusionnant avec Sunrise. En 2010, l'autorité suisse de la concurrence (Comco) refuse la fusion. Dès lors, France Télécom liquide sa filiale. En février 2015, Orange devient une nouvelle entreprise indépendante sous le nom de Salt. Salt investit alors des sommes importantes dans le nouveau lancement de l'entreprise. Il s'agit là probablement du plus coûteux changement de nom de l'histoire économique de la Suisse.

### Evaluation

Salt n'a pas rempli le questionnaire remis par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. L'entreprise leur a indiqué « qu'en tant que fournisseur de téléphonie mobile, elle n'était pas impliquée dans le processus de fabrication. »<sup>13</sup> L'évaluation s'appuie sur des informations accessibles au public sur le site Internet de l'entreprise. Il y a eu également un échange d'information téléphonique. Salt obtient 0 % des points totaux et se trouve ainsi classée dans la catégorie « inacceptable ».



### Politique d'achat

Salt ne donne pas d'information sur son site Internet concernant une éventuelle politique d'achat durable et équitable. Salt obtient 0 point sur 20.

### Département RSE

Jusqu'au printemps 2015, Salt faisait partie du groupe Orange. Orange disposait de son propre département RSE. Depuis qu'il fait cavalier seul, Salt a renoncé à maintenir un département RSE, qui s'occuperait de la qualité durable et équitable des

11 L'EICC est une alliance à but non lucratif de fabricants d'appareils électroniques qui s'est donné pour but d'améliorer les conditions de travail sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement : [www.eiccoalition.org](http://www.eiccoalition.org)

12 Depuis l'automne 2015, l'entreprise de commerce de détail Coop utilise pour sa propre offre en matière de téléphonie mobile CoopMobile l'infrastructure de Salt

(avant Orange) (voir annexe).  
13 Courriel de Salt : « Après examen de la liste des questions, nous estimons que les points évoqués concernent essentiellement la production des appareils. En

sa qualité de fournisseur de téléphonie mobile, Salt n'est pas concerné par le processus de fabrication. C'est pour cette raison que nous ne pouvons répondre à votre questionnaire. » (26 mai 2016)

achats. En ce qui concerne la santé, seule la question des valeurs limite du rayonnement du téléphone portable est mentionnée sur le site de l'entreprise.<sup>14</sup> Salt obtient 0 point sur 4.

**Politique vis-à-vis de l'utilisation de benzène et mesures adoptées**

Salt n'a aucune ligne directrice explicite vis-à-vis de ses fournisseurs concernant l'utilisation de benzène. Ceux-ci ne proposent aucune formation spécifique, ni d'informations particulières à leurs ouvriers et leurs ouvrières concernant l'utilisation de benzène, et cela n'est pas non plus exigé par Salt. Salt ne demande pas à ses fournisseurs d'exclure le benzène du processus de production et n'exige pas non plus d'alternatives au benzène. L'entreprise ne publie aucune liste des produits chimiques interdits sur son site Internet. Salt obtient dès lors 0 point sur 14.

**Audits**

Salt ne réalise aucun audit sur sa chaîne d'approvisionnement. On ne trouve aucune indication sur son site Internet. Salt obtient 0 point sur 8.

**Produits éthiques et durables**

Depuis mai 2016, on peut effectivement commander le Fairphone 2 via Digitec avec un abonnement Salt. Mais il ne fait pas partie de l'assortiment de Salt. Salt obtient 0 point sur 2.

**3.1.4 Mobilezone**

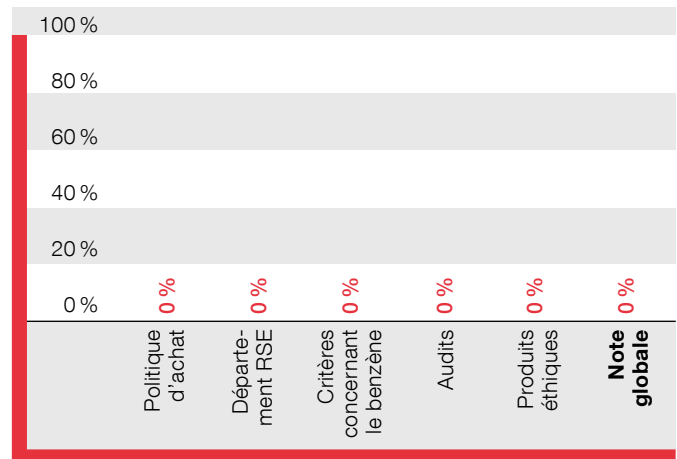
Mobilezone Holding SA, domiciliée à Regensdorf, est une entreprise suisse indépendante, active dans la téléphonie fixe et mobile. Depuis 2001, elle est cotée à la Bourse suisse SIX. Mobilezone a été fondée en 1999 avec pour objectif de prendre la plus grande part du marché suisse des téléphones portables.<sup>15</sup>

<b>Création</b>	1999
<b>Siège</b>	Regensdorf
<b>Direction</b>	Markus Bernhard (président de la direction), Urs T. Fischer (président du CA)
<b>Collaborateurs</b>	plus de 918 (31 décembre 2015)
<b>Chiffre d'affaires</b>	859 mio. de CHF (2015)

**Evaluation**

Mobilezone n'a pas renvoyé le questionnaire remis par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. Notre évaluation se base donc sur les informations données sur le site Internet de l'entreprise,

ainsi que sur un échange d'information téléphonique<sup>16</sup> et des échanges de courriels. Mobilezone obtient 0% des points totaux et se trouve ainsi classée dans la catégorie « inacceptable ».



**Politique d'achat**

Aucune indication sur le site de l'entreprise n'indique l'adoption d'une éventuelle politique d'achat durable et équitable. Mobilezone obtient 0 point sur 20.

**Département RSE**

Mobilezone n'a pas de département RSE et obtient 0 point sur 4.

**Politique vis-à-vis de l'utilisation de benzène et mesures adoptées**

Mobilezone n'a aucune ligne directrice explicite vis-à-vis de ses fournisseurs concernant l'utilisation de benzène. Ceux-ci ne proposent aucune formation spécifique, ni d'informations particulières à leurs ouvriers et leurs ouvrières concernant l'utilisation de benzène, et cela n'est pas non plus exigé par Mobilezone. Mobilezone ne demande pas à ses fournisseurs d'exclure le benzène du processus de production et n'exige pas non plus d'alternatives au benzène. L'entreprise ne publie aucune liste des produits chimiques interdits sur son site Internet. Mobilezone obtient ainsi 0 point sur 14.

**Audits**

Mobilezone ne réalise aucun audit et ne fournit à cet égard aucune indication sur son site Internet. Mobilezone obtient 0 point sur 8.

14 <https://www.salt.ch/de/about-us/environment>

15 <https://de.wikipedia.org/wiki/Mobilezone>

16 « Comme nous en avons déjà discuté au téléphone, en notre qualité d'entreprise commerciale, nous n'avons que peu d'influence sur les conditions

de travail des ouvriers et des ouvrières dans les unités de production et nous dépendons des quelques acteurs sur le marché. Toutefois, notre engagement s'illustre d'une autre manière : nous avons, par exemple, été les premiers sur le marché à introduire un





programme de reprise des téléphones portables usagés. A travers ce programme, nous encourageons les clients à rapporter leurs appareils usagés, afin que ceux-ci soient remis en service ailleurs ou détruits par des spécialistes. De même, l'année dernière,

nous avons travaillé pour la bonne cause avec le pionnier du commerce équitable Gebana. Ainsi, nos clients ont pu nous remettre leurs vieux téléphones portables au profit de paysans au Togo ». (Mobilezone, 6 mai 2016)

### Produits éthiques et durables

Le Fairphone ne fait pas partie de l'assortiment de Mobilezone. L'entreprise obtient 0 des 2 points maximum.

### 3.2 Classement général

Swisscom	58 %		Moyen
Sunrise	29 %		Insuffisant
Mobilezone	0 %		Inacceptable
Salt	0 %		Inacceptable

### 3.3 Conclusion

Avec cette évaluation, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* souhaitent inciter les entreprises à assumer leur responsabilité quant à la mise en place d'un approvisionnement durable, en particulier en prenant en compte la problématique du benzène. Nous demandons un engagement clair des fabricants de téléphones portables et des revendeurs contre l'usage du benzène dans la fabrication d'appareils électroniques. Nous voulons également contribuer à sensibiliser les consommateurs et les consommatrices à ce problème. Des milliers d'ouvriers et d'ouvrières continuent de mourir, chaque année, en Chine, des suites d'une intoxication au benzène à leur place de travail. Cela reste malheureusement toujours vrai : le benzène est, aujourd'hui encore, utilisé quotidiennement. Il intervient notamment dans la dernière phase de la fabrication d'un téléphone portable et d'autres appareils électroniques, comme le montre l'étude cofinancée par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* réalisée dans le Pearl River Delta en Chine.<sup>17</sup> Un fait nouveau pour tous les revendeurs en Suisse auxquels s'intéresse la présente étude.

Aucune des entreprises évaluées n'obtient la note « bon ». **Swisscom** obtient le moins mauvais résultat du classement avec la note « moyen ». Ce qui peut étonner : Swisscom investit beaucoup d'énergie et d'efforts dans le caractère durable de ses activités et assume un rôle précurseur. Pour ce qui concerne spécifiquement l'utilisation du benzène dans l'industrie de l'électronique, Swisscom a cependant encore un vaste potentiel d'amélioration. Swisscom se dit prête à s'engager, au sein de l'initiative GeSi (Global e-Sustainability-Initiative)<sup>18</sup>, à former un groupe de travail « Chimie » (titre provisoire), à l'instar du groupe de travail déjà existant « Matières premières en zones de conflit ». L'objectif de ce groupe de travail à créer est d'étudier des solutions « transversales » qui recoupent plusieurs secteurs industriels, de sorte à créer des synergies entre les forces existantes et de trouver ensemble des améliorations. Pour obtenir la note « bon », Swisscom doit encore développer son engagement.

**Sunrise** est notée « insuffisant ». Sunrise est une entreprise largement ouverte, qui s'est montrée prête à remplir le questionnaire. Sunrise ne dispose pas de son propre département RSE. L'entreprise emploie néanmoins un collaborateur affecté spécialement à la question des achats durables. Mais l'entreprise n'a voulu publier ni chiffres, ni indications sur les audits réalisés. Sunrise dispose de son propre code de conduite et renvoie, pour les audits, au code de conduite de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC). Quant à la transparence et aux contrôles réalisés par les audits, Sunrise conserve un fort potentiel d'amélioration. Toutefois, Sunrise se montre ouverte à la discussion, à prendre en compte dans son propre code de conduite la problématique du benzène au niveau des achats.

Parmi les revendeurs de téléphones portables qui ont reçu la mention « inacceptable », la déception vient surtout de **Salt**. Depuis la reprise de Orange, Salt a investi ses ressources essentiellement dans le lancement de la marque et la promotion de ses services auprès de sa clientèle. Salt n'a pas de département RSE pour promouvoir et encourager un approvisionnement durable. Salt n'a pas de responsable des achats durables, ni de code de conduite. Sur son site, Salt vante ses services à l'aide des mots-clés suivants : personnel, sincère, efficace, simple, original. D'une entreprise suisse telle que Salt, on attend mieux qu'une poignée de slogans publicitaires succincts sur Internet.

**Mobilezone** dispose de son propre code de conduite<sup>19</sup>, mais celui-ci ne contient aucune indication sur un approvisionnement durable. Mobilezone promet, sur son site, une gamme complète de téléphones portables. Mais le Fairphone est absent de cette liste. Mobilezone a renoncé à remplir le questionnaire envoyé. La politique commerciale de l'entreprise avec ses fournisseurs se base sur la confiance. Ce n'est pas suffisant. Il faut aussi des mécanismes appropriés de contrôle tout au long de la chaîne d'approvisionnement (des audits indépendants, par exemple). Mobilezone affirme qu'en qualité de simple revendeur, il n'est qu'un acteur trop petit face aux puissantes sociétés de l'électronique, et souligne sa dépendance vis-à-vis des grandes marques. Elle prétend qu'une amélioration des conditions de travail et de production est ainsi quasiment impossible. *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ne sont pas de cet avis. Nous pensons que les revendeurs ont aussi une responsabilité et doivent s'engager à promouvoir de meilleures conditions de travail sur toute la chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, les revendeurs doivent mettre en place une politique d'achat transparente et durable, qui comporte des exigences claires pour les fournisseurs. Ils doivent mener des audits indépendants auprès de leurs fournisseurs.

17 Somo. « The Poisonous Pearl. Occupational chemical

poisoning in the electronics industry in the Pearl River

Delta». 2016. <http://gesi.org>

19 [www.mobilezone.ch/uber-uns/wer-wir-sind/unser-credo](http://www.mobilezone.ch/uber-uns/wer-wir-sind/unser-credo)

## IV. Demandes des organisations

*Action de Carême* et *Pain pour le prochain* demandent des mesures concrètes, susceptibles d'améliorer les conditions de travail dans les usines. Le benzène et tout autre produit toxique dangereux pour la santé doivent être exclus – sur toute la chaîne d'approvisionnement :

- responsabilité de l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement (soit également les fournisseurs et sous-traitants) ;
- référence obligatoire aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ;
- la mise en place d'un code de conduite clair et l'élaboration d'objectifs de mise en œuvre au niveau de la politique de RSE ou de la politique d'achat ;
- publication de toutes les informations pertinentes (transparence) ;
- des contrôles indépendants et vérification des conditions de travail auprès des fournisseurs.

Les revendeurs de téléphones portables tels que Swisscom, Salt, Sunrise ou Mobilezone doivent aussi assumer leur part de responsabilité quant aux conditions dans lesquelles les appareils qu'ils vendent dans leurs magasins ont été produits. Cela ressort expressément des lignes directrices internationales en vigueur<sup>22</sup>. Afin de mettre en œuvre ce devoir de diligence, il faut des mesures concrètes. Dans le domaine de l'utilisation du benzène et d'autres produits chimiques dange-

reux pour la santé, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* exigent de tous les revendeurs de téléphones portables de prendre les mesures minimum suivantes.

### 4.1 Recommandations à tous les revendeurs de téléphones portables

#### International

Nous demandons à tous les revendeurs de téléphones portables de Suisse :

- de signer le « Chemical Challenge »<sup>23</sup>. Il s'agit d'un document élaboré en 2015 par un réseau international d'ONG et de spécialistes du domaine de l'environnement et de la santé. Celui-ci demande aux fabricants d'appareils électroniques de bannir de la production le benzène et tout autre produit chimique dangereux pour la santé. Les revendeurs suisses doivent faire pression sur leurs fournisseurs et exiger qu'ils reconnaissent le « Chemical Challenge ».

#### Politique de l'entreprise

Nous demandons à tous les revendeurs de téléphones portables :

- d'adopter une politique claire en faveur d'appareils électroniques sans benzène ;
- d'exiger de leurs fournisseurs qu'ils adoptent une politique claire contre l'usage du benzène (et de tout autre produit chimique dangereux pour la santé) ;

## Du « Naming et Shaming » au « Knowing et Showing »

Le professeur John Ruggie, représentant spécial de l'ONU pour les entreprises et droits de l'Homme<sup>20</sup>, postule un changement de paradigme : en raison de leur implication dans des cas de violations des droits humains, les entreprises ont, jusqu'ici, été la cible de critiques. Elles sont donc exposées au « naming » et au

« shaming » par la société civile et les médias. Une entreprise ne peut s'extraitre de cette situation que si elle sait (« knowing ») où son action comporte une violation des droits humains et si elle sait se montrer (« showing ») transparente et honnête et proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

Les entreprises doivent assumer leur responsabilité en matière de droits humains. Elles ont un devoir de diligence et doivent mener des vérifications préalables de la garantie du respect des droits humains<sup>21</sup>.

20 <http://business-humanrights.org/en/un-guiding-principles>

21 En anglais « Human Rights Due Diligence » – en français : Processus de diligence

raisonnable en matière de droits humains.

22 Dans le Guide de l'OCDE concernant les matières premières issues de zones en

conflit, les détaillants sont explicitement mentionnés :

[www.oecd.org/daf/inv/mne/GuidanceEdition2.pdf](http://www.oecd.org/daf/inv/mne/GuidanceEdition2.pdf)

23 Pour plus de détails, voir le

texte du « Chemical Challenge » : [www.icrt.co/images/pdf\\_files/Meeting\\_the\\_Challenge.pdf](http://www.icrt.co/images/pdf_files/Meeting_the_Challenge.pdf)



Arrêt sur image du documentaire «Who Pays the Price? The Human Costs of Electronics»

- d'exiger des fournisseurs qu'ils mettent en place une formation et une formation continue des ouvriers et des ouvrières dans les usines sur l'utilisation du benzène (et de tout autre produit chimique dangereux pour la santé) ;
- de réaliser des audits indépendants, afin de contrôler que le benzène et d'autres produits chimiques dangereux pour la santé ne sont pas utilisés dans la production des appareils qu'ils revendent ;
- de publier les lignes directrices et les mesures adoptées concernant l'usage du benzène et d'autres produits chimiques dangereux pour la santé.

#### 4.2 Recommandations à l'intention de Swisscom

Nous demandons à ce que Swisscom :

- s'engage au sein du GeSI<sup>24</sup> (initiative de la branche Global e-Sustainability-Initiative) en faveur du « Chemical Challenge » et qu'elle demande la création d'un groupe de travail « Stop benzène » ;
- propose le Fairphone dans l'assortiment de ses magasins, et pas seulement sur Internet via Digitec.

#### 4.3 Recommandations à l'intention de Sunrise

Nous demandons à ce que Sunrise :

- devienne membre du GeSI (initiative de la branche Global e-Sustainability-Initiative), qu'elle s'engage au sein du GeSI en faveur du « Chemical Challenge » et qu'elle demande la création d'un groupe de travail « Stop benzène » ;
- devienne membre du Joint Audit Cooperation<sup>25</sup> ;
- propose le Fairphone dans son assortiment.

#### 4.4 Recommandations à l'intention de Salt

Nous demandons à ce que Salt :

- se dote d'un département RSE, qui s'engage en faveur d'une politique d'achat durable ;
- devienne membre du GeSI (initiative de la branche Global e-Sustainability-Initiative), qu'elle s'engage au sein du GeSI en faveur du « Chemical Challenge » et qu'elle demande la création d'un groupe de travail « Stop benzène » ;
- devienne membre du Joint Audit Cooperation ;
- Propose le Fairphone dans son assortiment.

#### 4.5 Recommandations à l'intention de Mobilezone

Nous demandons à ce que Mobilezone :

- devienne membre du GeSI (initiative de la branche Global e-Sustainability-Initiative), qu'elle s'engage au sein du GeSI en faveur du « Chemical Challenge » et qu'elle demande la création d'un groupe de travail « Stop benzène » ;
- devienne membre du Joint Audit Cooperation ;
- propose le Fairphone dans son assortiment.

#### Remarque à propos de cette évaluation

Ce classement est une photographie instantanée de la situation (date de fin de l'enquête : 6 mai 2016). Il ne prétend pas être exhaustif. Cette évaluation ne peut en aucun cas être citée sous la forme de « Recommandé par *Action de Carême/ Pain pour le prochain* » ou utilisée à des fins publicitaires.

24 <http://gesi.org>

25 <http://jac-initiative.com>

## Annexes

### CoopMobile

L'entreprise de commerce de détail Coop vend entre autres des téléphones portables et propose des abonnements de téléphonie mobile. Depuis l'automne 2005, Coop utilise pour sa propre offre en matière de téléphonie mobile CoopMobile le réseau et l'infrastructure de Salt.<sup>26</sup> Les fabricants de produits électroniques, tout comme les revendeurs de téléphones portables, sont dans l'obligation de veiller à ce que personne ne tombe malade ou ne décède des suites d'une exposition au benzène ou à tout autre produit chimique. Ils doivent s'assurer que les normes sociales minimum en vigueur soient garanties et contrôlées dans la production. Ces exigences figurent dans différents textes qui traitent des normes internationales minimum en vigueur (voir encadré « Pourquoi s'intéresser aux revendeurs de téléphones portables ? »). CoopMobile doit donc également assumer sa responsabilité. Elle ne peut pas simplement déléguer son devoir de diligence à Salt.

### Evaluation

CoopMobile n'a pas rempli le questionnaire remis par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. La responsabilité a été transférée et renvoyée à Salt. Pour plus de détails, voir l'évaluation faite de Salt (point 3.1.3). Pour le classement, les éléments indiqués pour Salt sont également valables pour CoopMobile.

### Recommandations

Nous demandons à ce que CoopMobile :

- **exerce une pression sur Salt pour que l'entreprise mette en œuvre les recommandations qui lui sont faites ci-avant.**

### M-Budget Mobile

L'entreprise de commerce de détail Migros vend également des téléphones portables et propose des abonnements de téléphonie mobile. M-Budget Mobile est gérée et commercialisée par Wingo SA, une filiale de Swisscom, en collaboration avec Migros<sup>27</sup>. Les fabricants de produits électroniques, tout comme les revendeurs de téléphones portables, sont dans l'obligation de veiller à ce que personne ne tombe malade ou ne décède des suites d'une exposition au benzène ou à tout autre produit chimique. Ils doivent s'assurer que les normes sociales minimum en vigueur soient garanties et contrôlées dans la production. Ces exigences figurent dans différents textes qui traitent des normes internationales minimum en vigueur (voir encadré « Pourquoi s'intéresser aux revendeurs de téléphones portables ? »). M-Budget Mobile doit donc également assumer sa responsabilité. Elle ne peut pas simplement déléguer son devoir de diligence à Swisscom.

### Evaluation

M-Budget Mobile n'a pas rempli le questionnaire remis par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. La responsabilité a été transférée et renvoyée à Swisscom. Pour plus de détails, voir l'évaluation faite de Swisscom (point 3.1.1). Comme M-Budget Mobile est géré par une filiale de Swisscom, M-Budget Mobile obtient la même appréciation générale que Swisscom avec une exception : M-Budget Mobile ne vend pas le Fairphone.

### Recommandations

Nous demandons à ce que M-Budget Mobile :

- **Collabore avec Swisscom, pour que l'entreprise mette en œuvre les recommandations qui lui sont faites ci-avant.**

26 [https://de.wikipedia.org/wiki/Salt\\_%28Mobilfunknetz](https://de.wikipedia.org/wiki/Salt_%28Mobilfunknetz)

betreiber%29  
27 <https://shop.m-budget.>

[migr.ch/de/about](https://migr.ch/de/about)



BROT FÜR ALLE  
PAIN POUR LE PROCHAIN  
PANE PER TUTTI

## **Pain pour le prochain – Nous encourageons à agir**

*Pain pour le prochain* est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous encourageons les personnes au Nord à adopter un style de vie responsable. Par notre action en politique de développement, nous nous engageons pour le droit à l'alimentation et pour une économie éthique. Au Sud, nous soutenons les populations pour qu'elles se libèrent de la pauvreté et de la faim, et qu'elles mènent une vie autodéterminée. Ensemble avec nos partenaires locaux, nous dénonçons les dysfonctionnements et renforçons le plaidoyer pour les droits des populations concernées.

### ***Pain pour le prochain***

Secrétariat romand | Avenue du Grammont 9 | 1007 Lausanne

Téléphone 021 614 77 17 | [ppp@bfa-ppp.ch](mailto:ppp@bfa-ppp.ch) | [www.painpourleprochain.ch](http://www.painpourleprochain.ch)

CCP 10-26487-1



FASTENOPFER  
ACTION DE CARÊME  
SACRIFICIO QUARESIMALE

## **Action de Carême – Devenir plus forts ensemble**

*Action de Carême* est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons au Nord comme au Sud pour un monde plus juste; un monde dans lequel hommes et femmes vivent dans la dignité sans souffrir de la faim et de la pauvreté. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Nous nous engageons également en Suisse et sur le plan international pour mettre en place des structures équitables, en particulier dans le domaine des droits humains et dans l'économie.

### ***Action de Carême***

Secrétariat romand | Avenue du Grammont 7 | 1007 Lausanne

Téléphone 021 617 88 81 | [actiondecareme@fastenopfer.ch](mailto:actiondecareme@fastenopfer.ch) | [www.actiondecareme.ch](http://www.actiondecareme.ch)

CCP 10-15955-7